



## **INFORMATION ET INSCRIPTION : Constructeur de parcours cross I et II**

### Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour la formation et l'admission en tant que constructeur de cross. Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

La responsabilité de tous les intérêts, comme le recrutement et l'engagement, la nomination, les cours de formations et de perfectionnement, les mesures disciplinaires et la suppression de fonction pour les officiels incombe au directoire Concours Complet Swiss Equestrian selon règlement.

### Responsabilités

Le constructeur de cross applique les Règlements et Directives Swiss Equestrian et se distingue par un comportement irréprochable. En cas de non-respect ou de plaintes répétées, la Commission des sanctions – sur la demande du ressort technique de la discipline CC – peut engager des mesures disciplinaires à l'encontre de l'officiel, selon l'appendice I du Règlement Général.

### Restriction d'âge

L'activité en tant que constructeur de cross s'arrête à la fin de l'année où celui-ci atteint l'âge de 75 ans.

### Droit de recours

Le Règlement de l'Ordre Juridique Swiss Equestrian est applicable et est expressément reconnu.

### Publication

Le nom des officiels sera publié sur le site internet [www.swiss-equestrian.ch](http://www.swiss-equestrian.ch).

### Validité et entrée en vigueur

Les profils ont été approuvés par le directoire de la discipline CC et entrent en vigueur le 01.01.2016.

Un constructeur de cross apte et intéressé peut postuler pour une activité internationale à la FEI auprès de la discipline CC. Conditions préalables :

- Au moins 3 ans d'activité dans la fonction nationale
- Bonnes connaissances de l'anglais
- Bonnes compétences professionnelles et humaines

**Remarque :** La fonction en tant que constructeur de cross dans le cadre des épreuves spéciales sera définie dans les dispositions pour ces épreuves.

### Formation

- 1. Conditions**  
Cavalier actif ou ancien de CC.
- 2. Inscription (Formulaire d'inscription))**
- 3. Formation de base**  
Connaissance du règlement, préparation et construction du parcours de cross, architecture et construction des obstacles de cross, incident et problème durant l'épreuve de cross, assistant pour le rapport.
- 4. Assistant constructeur de parcours I**  
Après le cours de base en tant qu'assistant auprès d'un constructeur de cross I ou II pour l'organisation et la construction d'au minimum 5 cross en 3 ans maximum. Niveau minimum : CNC ou EC B1 – 2\* lors de minimum 2 manifestations différentes. La formation doit, en plus, être effectuée auprès de 2 constructeurs de cross différents.
- 5. Rapport sur le travail de l'assistant**  
L'engagement en tant qu'assistant doit être annoncé auprès du chef technique.
- 6. Inscription à l'examen de constructeur de cross I (Formulaire d'inscription)**  
Après avoir rempli les conditions 2 à 5 l'assistant peut s'inscrire pour l'examen de constructeur de cross I.
- 7. Autorisation**  
Le constructeur de parcours de cross est autorisé à construire le cross pour les épreuves de catégorie CNC et EC B1 - B3. Au minimum 2 engagements en tant que constructeur de cross I en 4 ans.
- 8. Inscription à l'examen de constructeur de parcours II (Formulaire d'inscription)**  
Un constructeur de cross I peut s'inscrire à l'examen de constructeur de cross II lorsqu'il a construit au moins 5 cross en 3 ans dont 2 de catégorie CNC ou EC B3.
- 9. Autorisation**  
Le constructeur de cross est autorisé à construire le cross pour les épreuves de catégorie CNC et EC B1 - 2\*. Au minimum 2 engagements en tant que constructeur en 4 ans.
- 10. Formation continue**  
Cours annuel de répétition de la discipline CC

**SWISS EQUESTRIAN**

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40H, CH-3000 Bern 22  
 +41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Nom :

Prénom :

Rue :

NPA / Localité :

Numéro de Brevet/Licence :

Natel :

E-Mail :

Swiss Equestrian  
 Case postale 726  
 Papiermühlestrasse 40 H  
 3000 Bern 22

Inscription en tant que :

- Constructeur de parcours cross I  
 Constructeur de parcours cross II  
 Assistant du jury CC  
 Président du jury CC  
 Délégué technique I  
 Délégué technique II

(si nécessaire pour l'inscription)

J'étais actif en tant que \_\_\_\_\_ lors des manifestations suivantes :

	Date	Lieu	Nom des responsables	Signature du responsable
1ère année				
2ème année				
3ème année				

J'ai suivi les cours suivants :

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu, Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**SWISS EQUESTRIAN**

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40H, CH-3000 Bern 22  
 +41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Nom :

Prénom :

Rue :

Swiss Equestrian  
 Case postale 726  
 Papiermühlestrasse 40 H  
 3000 Bern 22

NPA / Localité :

Numéro de Brevet/Licence :

Natel :

E-Mail :

 Inscription pour l'examen de :  Constructeur de parcours cross I

 Constructeur de parcours II

(si nécessaire pour l'inscription)

J'étais actif en tant que \_\_\_\_\_ lors des manifestations suivantes :

	Date	Lieu	Nom du responsable	Signature du responsable
1ère année				
2ème année				
3ème année				

J'ai suivi les cours suivants :

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Lieu, Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_